

Problématique des identifiants/uid

Sylvain.Brachotte@uhp-nancy.fr

tutoJRES 11

Annuaire : mise en oeuvre de SupAnn 2008

Les Identifiants

2. Définition de la notion d'identifiant

- Qu'est ce qu'un identifiant ?
- Que choisir comme identifiant ?
- Que peut on prendre comme identifiant ?

3. Les identifiants SupAnn 2008

- Uid, SupannAliasLogin, eduPersonPrincipalName

4. Analogie avec les identifiants de documents pérenne BNF

5. Mise en oeuvre inter établissements (Nancy Université)

6. Les identifiants opaques

7. Les implications pour l'avenir ?

Définition de la notion d'identifiant

- Sur wikipédia
 - En informatique, on appelle identifiants (également appelé parfois en anglais login) les informations permettant à une personne de s'identifier auprès d'un système.
 - Il s'agit le plus souvent des informations suivantes :
 - » un nom d'utilisateur
 - » un mot de passe
 - Les termes désignant l'opération consistant à donner ces informations au système peuvent varier selon le contexte. Ainsi on peut retrouver les termes suivants :
 - » connexion à une base de données : se connecter/se déconnecter
 - » identification, authentification : s'identifier, « se loguer » ou se déconnecter , « se déloguer » (issu de l'anglais to log in ou to log on).
- <http://middleware.internet2.edu/internet2-mi-best-practices-00.html>

Les identifiants SupAnn V1 (1)

Trois attributs permettent de gérer les identifiants

Il s'agit de **uid**, **eduPersonPrincipalName** et **supannAliasLogin**.

- **uid** a plusieurs rôles :
 - 1. **RDN** de l'entrée de l'utilisateur
 - 2. il peut aussi s'agir du « **login** » dans des applications traditionnelles (non Web) ou des systèmes d'exploitation (login UNIX).

- **eduPersonPrincipalName** contient l'identifiant institutionnel de la personne. Il est de la forme **idperso@domaine**.
 - id-perso respecte des règles définies par l'établissement.
 - Cet identifiant est stable dans le temps mais peut être modifié sur demande de l'utilisateur dans des cas particuliers comme un changement de nom d'usage suite à un mariage.

Les identifiants SupAnn V1 (2)

- **supannAliasLogin** contient un **identifiant choisi par l'utilisateur** et connu de lui seul (il n'est jamais affiché par des applications).
 - Il lui permet de saisir, lorsqu'il se connecte à son ENT un identifiant plus court que l'institutionnel ou auquel il est habitué. Toutefois, **supannAliasLogin** doit être unique dans l'établissement et cette unicité est gérée selon la règle « premier demandeur, premier servi ».

- Remarque : **eduPersonPrincipalName** et **supannAliasLogin** ont été prévus principalement pour les espaces numériques de travail (ENT) mais peuvent être utilisés dans un cadre plus large.

Les identifiants SupAnn 2008

- Les **recommandations SupAnn 2008** définissent plusieurs attributs candidats devant être utilisés comme **identifiant de personne**.
 - **uid** (Unique Identifier) : identifiant de l'utilisateur dans le système d'information.
 - **eduPersonPrincipalName** : identifiant de personne, globalement unique. Pour ce faire, il est constitué de **deux parties**, séparées par le caractère '@'. **La partie gauche doit être unique pour un établissement donné ; la partie droite qualifie l'établissement.** En revanche, **la partie droite DOIT correspondre au domaine DNS de l'établissement.**

Cet attribut n'a pas vocation à être directement manipulé par les utilisateurs (**un utilisateur n'est pas censé connaître la valeur de son eduPersonPrincipalName**).

En revanche cet attribut pourra être utilisé par une application pour faire référence (par exemple pour gérer des règles de contrôle d'accès) à des utilisateurs issus d'un autre établissement.

Les identifiants SupAnn 2008 (2)

- **supannAliasLogin** : chaîne de caractères, associée à un mot de passe, utilisée par l'utilisateur pour s'authentifier.

Par défaut il correspond à l'attribut uid.

– uid

- Sémantique : **identifiant unique**
- Origine : **RFC2798**
- Valuation : **multivalué** mais ne devrait **contenir qu'une valeur**
- Obligatoire : **Demande**
- Contenu : **DOIT être utilisé comme RDN pour les entrées de personnes, contenu indifférent.**
 - Comme l'attribut uid peut être utilisé comme identifiant dans des applications, il est important que la valeur de cet attribut ne soit pas réassignée à une autre personne d'une année à/sur l'autre.
 - **L'utilisation d'un uid d'utilisateur incrémental et opaque peut aider à atteindre cet objectif.**

Les identifiants SupAnn 2008 (3)

– eduPersonPrincipalName

- Sémantique : **Identifiant institutionnel unique**
- Origine : **Internet2 (eduPerson)**
- Valuation : **Monovalué**
- Obligatoire : **Non**
- Contenu : **nom qualifié de la forme <identifiant local>@<domaine>**
 - Comme l'attribut eduPersonPrincipalName peut être utilisé comme identifiant dans des applications, il est important que la valeur de cet attribut ne soit pas réassignée à une autre personne d'une année à/sur l'autre.
 - **L'utilisation d'un identifiant d'utilisateur incrémental et opaque peut aider à atteindre cet objectif.**
 - Cet attribut ne doit pas être confondu avec l'attribut **mail** dont la **syntaxe proche.**

Les identifiants opaques

- Présentation de « *Des identifiants pérennes pour les ressources numériques* » de Emmanuelle Bermès Bibliothèque nationale de France (*jres 2007*)
 - Identifiants signifiants
 - » [nla.ms-ms51-1](#) pour la série 1 des Papiers de Sir Edmund Barton
 - Identifiants opaques
 - » [urn:hdl:loc.pnp/gsc.5a14460](#)
- Critères attendus pour les identifiants
 - **Unicité** : l'identifiant désigne une ressource et pas une autre
 - **Pérennité** : l'identifiant ne doit pas dépendre de l'emplacement physique de la ressource
 - **Granularité** : l'identifiant est applicable à plusieurs niveaux
 - **Adaptabilité/Extensibilité** : l'identifiant doit s'adapter à des modèles préexistants

Les apports des attributs opaques pour les identifiants de personne dans nos SI

- Gagne sur l'espace de nommage (plus grand)
- Gagne sur la non réutilisation des attributs
- Pas de soucis de conflit, doublon, de réallocation, d'erreurs d'attribution ou d'aiguillage, d'homonymie ...
- Génération automatique des identifiants
- Procédure interne externalisable, distribuable, le Référentiel pourrait les attribuer lors de la création d'une ressource.

Un exemple concret

- Une nouvelle utilisatrice : **Arlette Besanceno** de l'université : mon-univ.fr
- Avec SupAnn V1 :
 - Uid : abesan12
 - supannAliasLogin : abesan12
 - eduPersonPrincipalName : abesan12@mon-univ.fr
 - Mail : arlette.besanceno@mon-univ.fr
 - DisplayName : Arlette Besanceno
- Avec SupannV2008 :
 - Uid : identifiant_opaque (ETU/PERS_1234567)
 - supannAliasLogin : arlette (si pas utilisé dans l'établissement)
 - eduPersonPrincipalName : identifiant_opaque@mon-univ.fr
 - Mail : arlette.besanceno@mon-univ.fr
 - DisplayName : Arlette Besanceno

Etude de cas concret

- Contexte :
 - Nouvel établissement : EPCS Nancy-Université
 - Union de 3 établissements nancéien
 - » Université Henri Poincaré
 - » Université Nancy 2
 - » Institut National Polytechnique de Lorraine

Nancy-Université

La fédération de l'Université Henri Poincaré, de l'Université Nancy 2 et de l'Institut national polytechnique de Lorraine
Sciences - Technologies - Santé - Sciences de l'Ingénieur - Sciences humaines et sociales - Droit et Économie

- Accès aux ressources communes par les étudiants des trois établissements, sans avoir un quatrième établissement à gérer.
- Mise en œuvre sans bouleverser les systèmes d'informations existants.
- Première réflexion sur la population « étudiante » avant d'avoir une unicité des identifiants pour tout le monde sur la plaque nancéienne.

Etude de cas concret (2)

- Existant dans chaque établissement :
 - Un ou des annuaire(s) supann
 - Un logiciel de gestion de la population étudiante : Apogée
 - Des procédures internes
- **UHP :**
 - Identifiant sur 8 caractères maxi (5 premiers du nom + un nombre)
 - Un process spécifique à partir de la base métier Apogée (identifiant, mail, Active Directory, Home, ..., Charte Informatique ...)
- **Nancy2 :**
 - Identifiant sur 8 caractères (5 premiers du nom + un nombre sur 3 chiffres)
 - Un process spécifique à partir de la base métier Apogée (trigger) (identifiant, mail, ...)
- **INPL :**
 - Identifiant sur 8 caractères maxi (5 premiers du nom + un nombre aléatoire)
 - Un process spécifique à partir de la base métier Apogée (identifiant, mail, ...)

- Le **systeme actuel** (mis en œuvre) :
 - Chaque établissement continue de gérer sa population d'étudiants,
 - Politique commune de nommage des identifiants des étudiants,
 - Mise en place de la brique shibboleth pour les applications type e-learning,
 - Format commun : sur **9 caractères**
 - **5** premiers caractères du NOM + 1 nombre de **3** chiffres (000 – 999)
+ **1** nombre identifiant de l'établissement d'origine
 - Pas de grosses modifications dans les procédures
 - **UHP** : (identifiant 1)
 - » Trigger Apogée : affecte le login : **dupon0051**
 - **Nancy2** : (identifiant 2)
 - » Trigger Apogée : affecte le login : **dupon0052**
 - **INPL** : (identifiant 3)
 - » Procédure interne : affecte le login : **dupon0053**
 - Début de réflexion sur les autres catégories de personnel :
 - L'uid de la personne est celui de l'établissement d'origine.

Les identifiants opaques, questions ouvertes

- Pourquoi pas un seul et unique identifiant au niveau national
 - uid= {code UAI}+base_metier+identifiant,ou=people,dc=mon-univ,dc=fr
 - eduPersonPrincipalName={code UAI}+base_metier+identifiant@mon-univ.fr
- Pourquoi pas un uid totalement abstrait avec une clé de vérification
 - Valable dans tous les établissements, unicité, transportabilité, pas de doublon ...
- Pour la population qui quitte l'établissement
 - On garde l'uid dans le ou les annuaire(s)
 - On renseigne le mail avec celui de mail de destination, ou le mail personnel
 - Pour tout ce qui est accès physique : type (ent, listes de diffusion, ressources en ligne) la personne s'identifie avec son mail (sésame type openid)
 - La personne reste en contact puisque redirection de la messagerie vers la nouvelle adresse mail
 - La personne reste dans l'annuaire, donc pour les enquêtes suivis de carrières « pas de soucis »
 - Le Système d'Information ou le référentiel pourra réutiliser les attributs SupannAliasLogin et Mail (après un certain temps)
- A quand un mail permanent @education.gouv.fr ?

Les identifiants opaques, questions ouvertes (2)

- Couplage Annuaire – système de messagerie
 - On déplace le problème de l'uid = login
 - Réutilisation impossible des logins déjà attribués, sauf si opaques aussi.
- Identifiant national
 - Uid : {UAI} + base_metier + identifiant_individu
 - eduPersonPrincipalName : {UAI} + base_metier + identifiant_individu@domaine
- Pourquoi pas des identifiants de type « ine » pour les étudiants et « numen » pour les autres types de personnels ? A la condition que la gestion de l'unicité soit gérée de façon à éviter les changements d'uid, ou les renommages....
- Quid d'une migration vers des identifiants opaques ...